

Aide aux victimes et aide juridique

Vous avez besoin d'informations juridiques, d'une aide dans vos démarches ou d'un soutien psychologique dans le cadre d'une infraction pénale, vous pouvez vous faire aider par le Centre d'Accès aux Droits – Service d'Aide aux Victimes et la Maison de Justice et du Droit.

Le Centre d'Accès aux Droits – Service d'Aide aux Victimes

Centre d'Accès aux Droits – Service d'Aide aux Victimes

2 Square de l'Abattoir – 59200 Tourcoing

Tél : 03 59 69 71 80

cadsavtg@ville-tourcoing.fr (mailto:cadsavtg@ville-tourcoing.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Les renseignements juridiques se font sur rendez-vous. Permanences sur rendez-vous dans les communes de Neuville-en-Ferrain, Bousbecque, Roncq, Linselles et Wervicq-Sud.

Accès aux droits

Le CAD (Centre d'Accès au Droit) vous informe dans le domaine du droit et de la justice :

- Consultations juridiques.
- Aide dans les démarches administratives et juridiques.

Pour connaître vos droits

- Droit de la famille (mariage, divorce, pension alimentaire, émancipation, reconnaissance, adoption, autorité parentale, obligation alimentaire, successions...).
- Droit immobilier (bail, achat, vente, copropriété...).
- Droit des assurances (responsabilité civile, protection juridique, assurances auto moto).
- Droit du travail (contrat, licenciement, apprentissage,...).
- Droit de la consommation.

Pour vous aider :

- Un accueil confidentiel
- Des juristes
- Informateur social
- Le délégué du Défenseur des Droits
- Une action en direction des mineurs
- Une action auprès des seniors.

Aide aux victimes

Vous êtes victime directe ou indirecte d'une infraction pénale : violence volontaire, agression sexuelle, violence conjugale, viol, menaces, accident de la circulation,... Le SAV (Service d'Aide Aux Victimes) peut vous aider. Vous y serez accueilli de façon confidentielle et pris en charge par des professionnels juristes et psychologues.

- Ecoute des victimes
- Information
- Soutien dans les démarches : dépôt de plainte

- Aide à la constitution du dossier (aide juridictionnelle, assureur,...)
- Orientation
- Aide à la réparation du préjudice : requête CIVI-SARVI
- Soutien psychologique : entretien individuel, groupes de parole.

Maison de Justice et du Droit (MJD)

Services gratuits et confidentiels sur rendez-vous

Maison de Justice et du Droit

2 Square de l'Abattoir – 59200 Tourcoing

Tél : 03 59 69 71 90

mjd@ville-tourcoing.fr (mailto:mjd@ville-tourcoing.fr)

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h.

Rencontrer des professionnels du droit (gratuit, sur RDV) :

- **Avocat** : Vous avez besoin d'un conseil ou vous envisagez de porter un litige devant les tribunaux. Le mardi et le mercredi après-midi.
- **Notaire** : Vous avez besoin de conseils pour apporter le caractère d'authenticité à un acte, obtenir des conseils sur des sujets qui touchent la famille (succession, donations, régimes matrimoniaux,...), la propriété foncière, le droit immobilier... Les 1^{er} et 3^{ème} lundis matin de chaque mois.
- **Conciliateurs de Justice** : Pour vous aider à la résolution amiable d'un litige privé avec un voisin, un locataire ou un propriétaire, en droit de la consommation,... Les lundi, mercredi et jeudi après-midi et le mercredi matin.
- **Information juridique** : Vous avez une question dans le domaine de la famille, la consommation, l'immobilier... Le mardi matin.
- **Service d'Aide aux Victimes** : Vous avez été victime d'agressions, de violences conjugales, de violences volontaires... Le vendredi matin.
- **Huissier** : Vous avez besoin de conseils pour faire appliquer une décision de justice, faire constater un fait, faire recourir une créance ou trouver une solution avant saisie... Le 3^{ème} mercredi matin de chaque mois.
- **Déléguée du Défenseur des Droits** : Vous vous estimez victime d'une discrimination. Le vendredi matin.
- **Droit au logement** : Pour vous aider sur une situation liée à votre logement, aide à la résolution d'un problème avec une administration (CAF, Pôle Emploi, CPAM...). Le premier vendredi matin de chaque mois.

Rencontrer les associations

- **ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** : Renseignements sur l'accèsion à la propriété, la copropriété, la location, les contrats,... Les 1^{er} et 3^{ème} lundis matin du mois.
- **Ecrivain public** : Aide à la rédaction de courriers, formulaires administratifs privés : à la constitution de dossier (MDPH,CA , ...) ,... Les mardi et vendredi matin.
- **Ecole des Grands-parents Européens** : écoute, conseil et accompagnement pour les grands-parents rencontrant des difficultés dans leurs relations familiales. Le 1^{er} vendredi matin de chaque mois.
- **Médiation familiale** : Service proposé par le [CIDFF](http://www.cidff.fr) (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille) et l'association Avec des mots (<http://www.avecdesmotsmediation.fr/>) qui proposent une information sur la médiation familiale destinée à apaiser un conflit familial. Le vendredi matin tous les 15 jours.

- **Information aux soutiens des tuteurs familiaux** : Interrogation sur le besoin de protéger juridiquement l'un de vos proches (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, mandat de protection future...), sur le rôle du tuteur ou curateur familial,... Un après-midi par mois. RDV uniquement au 08 06 80 20 20
- Avec des mots médiation / CIDFF Médiation : information sur la médiation familiale destinée à apaiser le conflit.
- Agence départementale d'information sur le logement : information sur l'ensemble des thématiques liées au logement

Permanences justice de proximité (sur convocation)

- Délégué du Procureur de la République
- Protection judiciaire de la Jeunesse
- Médiation pénale
- La sauvegarde du Nord
- Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation